



C.E.N.I

COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE



Réf. 008 / C.E.N.I / BN / .....

Conakry, le 21 SEP. 2020

## Communiqué de la CENI

La Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI), informe l'ensemble des électeurs enrôlés pendant les opérations de révision à titre exceptionnel des listes électorales de 2019 et de 2020 de bien vouloir se présenter devant les commissions administratives de retrait des cartes d'électeurs de leur quartier ou district pour retirer leurs nouvelles cartes d'électeurs.

Cette opération de distribution et de retrait concerne l'ensemble des électeurs inscrits dans la base de données, y compris les détenteurs d'anciennes cartes d'électeurs des scrutins législatifs et du référendum du 22 mars dernier.

Par ailleurs, la CENI demande aux présidents des commissions de prendre toutes les dispositions utiles afin de faciliter le retrait desdites cartes d'électeurs ; elle tient également à rappeler que la Carte d'électeur est individuelle et ne peut faire objet de retrait par une tierce personne ou un achat quelconque.

Seules les nouvelles cartes d'électeur en cours de distribution, permettront aux électeurs d'exercer leur droit de vote, le **18 octobre 2020**.

La Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) remercie toutes les parties prenantes au processus électoral et les citoyens pour la mobilisation et leur accompagnement en cette phase sensible du processus électoral.

Le Président de la CENI



M. Kabinet CISSE